

numéro Hiver 2023-2024



L'écho de Bernay-Saint-Martin



Tournay - Malvau - Paracay - Petit Malvau - Marnay - La Planche
Grolleau - Breuilles - Puy Bonnin - Fontaine Bruneau - Treuil Mureau
Barbeau - Treuil Grand Vent - Sauvaget - Le Chêne Vert - Saint - Martin

ISSN 1291-2166

L'FEYS ONGLES ET COIFFURE

06 11 28 47 86

**Camion itinérant
prothésiste ongulaire et coiffure**

Ludivine vous invite dans le chaleureux cadre de son camion itinérant pour un service d'onglerie et coiffure.

Emplacements :

Lundi apres midi de 13h30 à 19h: **La Vergne**, parking du restaurant

et de 8h30 à 19h le :

Mardi : **Bernay st Martin** ,place du petit marché

Mercredi : **Néré**, place de la mairie

Jeudi et Vendredi : **La Vergne**, parking du restaurant

MURIEL COUTURE

Plus de 30 ans d'expérience

06 04 15 70 85

Uniquement sur rendez-vous

**Pour tous vos travaux
de couture**

Exemples de prix

- Ourlet piqué pantalon : 7€
- ourlet main jupe ou pantalon : 10€
- Ourlet machine robe : 8€
- Fermeture Jean (comprise) : 13€
- Fermeture blouson (comprise) : 25€
- Bas de manche manteau : 10€
- Bas de manteau ou veste : 15€
- Doublage veste ou manteau : 50€



Offre spéciale

-10% sur présentation de ce bon

NOUVEAU A PARANCAY

06.73.02.55.52

DISQUAMOMO

26 rue de la Rochelle 17330 Parancay (entre Surgères et St Jean d'Angely)

Vente Vinyles d'occasions- CD - DVD - Bandes dessinées

Les mercredi, vendredi et samedi de 14h à 18h
Si besoin appelez-moi et j'arrive...



Votre institut de beauté
vous accueille du lundi au vendredi
uniquement sur rendez-vous

15 rue de La Rochelle
17 330 BERNAY SAINT MARTIN
06 29 19 78 14

Sommaire

Le mot du maire : 3
Énergie: 4
Arrivée-départ : 7
Sapeurs pompiers : 8
Patrimoine : 10
Halloween : 14
Société : 15
Mémoire : 16
Voirie : 17
Lecture : 18
Recette : 19
Scène ouverte : 21
Beauté : 22

L'Écho de Bernay Saint - Martin
Hiver fin 2023
Planifié par le Comité de
Rédaction et de Communica-
tion : V. Naud, J.Ducorroy
B. Dupeu et A. Poinot-Rivière
Responsables de la rédaction,
mise en page et publication :
A.Poinot-Rivière, J.Ducorroy
Textes relus par :
A. Poinot-Rivière, J. Alméras
Tiré à 500 exemplaires
Réalisé, publié et distribué
par la :
Mairie de Bernay - Saint - Martin
Diffusion gratuite.
Reproduction totale ou partielle
interdite.
Photo de couverture : DR



Le mot du maire

Chers concitoyens,

En cette fin d'année où les fêtes se profilent, Noël, le réveillon du jour de l'an, les repas d'équipes, les repas de famille, qu'ils soient festifs, conviviaux ou à « l'auberge espagnole », sont autant de bons moments apportant la chaleur humaine dont nous avons tous besoin pour faire face aux moments plus pénibles, aux difficultés du quotidien, aux catastrophes de plus en plus fréquentes. Je pense ici au séisme du mois de juin, à la tempête, aux inondations qui ont beaucoup éprouvé les habitants de la commune et du département. Ces dernières ont été l'occasion de constater des améliorations à apporter en matière d'entretien de nos cours d'eau. Si le SYMBO, syndicat d'aménagement des eaux de la Boutonne et de ses affluents, est en charge de la prévention des inondations, du gros entretien, des grosses manœuvres, de la coordination des ouvrages, la loi précise qu'il incombe à chaque riverain du cours d'eau d'assurer l'enlèvement des embâcles, qui s'accumulent, constituent peu à peu des bouchons, empêchant l'eau de circuler et générant des débordements.

Le plan communal de sauvegarde sera d'ailleurs activé courant 2024 après avoir été présenté à la population lors d'une réunion publique ; il devient maintenant une obligation, car si l'entraide a magnifiquement fonctionné sur chaque village, peut-être que cela ne sera pas toujours suffisant et nous devons donc organiser les actions de sauvegarde.

Mais je vois les rayons du soleil qui pointent ...

Je vous souhaite à tous et à toutes de très chaleureuses fêtes de fin d'année.

Annie Poinot-Rivière

Énergie

La Communauté de Communes

Guide de bonnes pratiques de l'éolien.

Face à la difficulté d'acceptabilité grandissante dans certains secteurs de la Communauté de communes, nous travaillons à l'élaboration d'un guide issu d'un consensus qui retracera les attentes du territoire en matière de développement éolien.

Les objectifs de cette mission sont :

- De définir les règles pour l'implantation d'éoliennes en Vals de Saintonge (règles acceptables d'implantation que la Communauté de Commune imposera aux promoteurs dans ses avis) ;
- De créer un consensus autour de l'éolien, en adoptant une position partagée sur le territoire entre les communes et la Communauté de Commune, et en prenant en considération l'avis des habitants ;
- De reprendre la main, de peser davantage sur le développement de l'éolien, en étant acteur d'une politique énergétique portant sur l'ensemble des ENR.

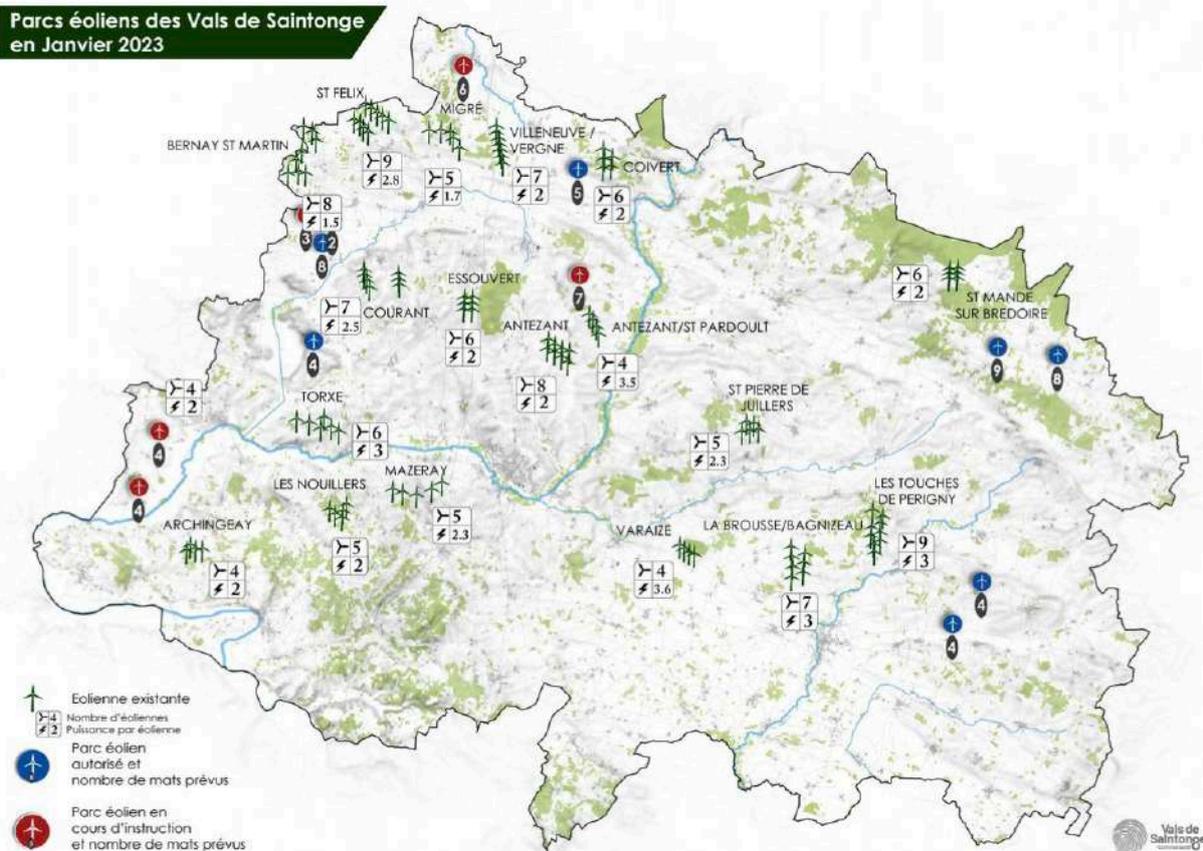
Cette démarche est mise en œuvre dans la concertation :

- Nous actons l'engagement de la concertation avec :
 - les associations locales
 - les promoteurs éoliens
 - les partenaires et gestionnaires de réseaux



Rappel de l'état des lieux de l'éolien en Vals de Saintonge.

Parcs éoliens des Vals de Saintonge en Janvier 2023



Propositions de critères d'acceptabilité des projets éoliens en Vals de Saintonge à ce stade de la réflexion :

- protection du/des paysages et du patrimoine :
 - saturation visuelle
 - protection de sites remarquables, classés, d'intérêt....
- protection du cadre de vie
 - distance par rapport aux habitations
 - protection de l'environnement et de la biodiversité
 - zonages Natura 2000, ZNIEFF (Zone Naturelle classée d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique), Trame Verte et Bleue.
- acceptabilité locale
- volonté des élus et habitants

Contraintes, secteurs possibles pour l'implantation d'éoliennes :

Il a été proposé de compléter les contraintes légales ainsi :

- 700 mètres habitations (au lieu de 500 m)
- 200 mètres voies ferrées,

Route Départemental et lignes Haute Tension/ Très Haute Tension

- secteur Natura 2000 et Zone Naturelle D'intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique.
- exclusion des boisements
- 6 kms des monuments classés UNESCO
- 5 kms de l'aérodrome de Saint-Jean et 25 kms de la Base Aérienne 709 à Cognac.



. Viendrait s'ajouter à ces critères deux autres contraintes :

- Le choix ou non de nouveaux projets éoliens par les communes sur leur territoire
- Un critère de distance à la voirie de 5 fois la hauteur de l'éolienne en bout de pale, qui conduirait à un éloignement 750 m pour les éoliennes de 150 m en bout de pale et de 900 m pour les éoliennes de 180 m.



Photo : DR

ENGIE Green

La société ENGIE Green, étudie depuis début 2022 le potentiel de renouvellement de son parc éolien situé sur la commune de Bernay-Saint-Martin au lieu-dit : La butte du Pau.

Ce parc a initialement été développé puis exploité en 2007 par la société « Française d'Eoliennes » (ce nom est d'ailleurs encore visible sur les nacelles des éoliennes) avant que cette dernière ne soit rachetée par la société RENVICO. Fin 2019, ENGIE Green acquiert RENVICO et par la même devient exploitant du parc éolien de Bernay-Saint-Martin.

Les 8 éoliennes actuelles, de 118 mètres de hauteur en bout de pale et d'une puissance unitaire de 1,5 mégawatts (MW), produisent annuellement environ 21,5 gigawattheures (GWh), soit l'équivalent d'une ville de 4 580 foyers (un foyer compte en moyenne 2,19 personnes en France. Source : INSEE). La durée moyenne d'exploitation d'un parc éolien construit au début des années 2000 se situe autour d'une vingtaine d'années. A l'issue de ce délai, l'exploitant du parc travaille sur ce qu'on appelle le renouvellement du parc éolien. Au-

dela de la vétusté des machines, le renouvellement d'un parc permet, grâce aux progrès technologiques, de produire davantage pour un dimensionnement équivalent.

Le renouvellement suit une procédure réglementaire proche de la procédure de création d'un parc éolien, aussi ENGIE Green étudie actuellement le potentiel de renouvellement dans toutes ces composantes. La zone d'implantation du futur parc restera la même au nord-nord-ouest du centre-bourg. Suite à la présentation du projet de renouvellement du parc aux élus de la commune, aux services de l'Etat et à l'accord de propriétaires fonciers, ENGIE Green a initié début 2023 l'ensemble des études réglementaires (études faune-flore, zones humides, acoustique, paysagère, dangers...).

A l'issue de ces études, ENGIE Green reviendra vers les acteurs du territoire afin de partager, de manière plus fine, le projet de renouvellement. L'équipe municipale et la société ENGIE Green sont à votre disposition pour toutes demandes d'informations à ce sujet.

Vos contacts :

Contact ENGIE Green : Benjamin Thirion, chef de projet : benjamin.thirion@engie.com

Contact mairie : mairie@bernaysaintmartin.fr



Photo : Pixabay

Arrivée- - départ



Photo : DR

Service - civique

Je suis Amandine, la nouvelle personne en Service Civique ; vous pouvez me rencontrer à la mairie pour le côté associatif. Dans le cadre de mes missions, je pourrai vous aider à préparer ce dont vous aurez besoin (flyer, affiche, etc.) pour des animations.

Je suis à la bibliothèque, le mercredi après-midi et le jeudi pour le retour ou l'emprunt de livres. N'hésitez pas à me solliciter si vous ne trouvez pas l'ouvrage que vous souhaiteriez lire.

Un stagiaire paysagiste

Un stagiaire – jardinier, Gabriel, a été accueilli sur une période de trois semaines au printemps et à l'automne. Les deux massifs devant la mairie n'attendaient que lui pour s'occuper de leur floraison.

Entre compositions, plantations, désherbages, arrosage, il a eu l'occasion de mettre à l'épreuve ses connaissances et savoir-faire. Un hôtel à insectes a été installé sur l'un des deux afin de rappeler l'engagement de la mairie pour la protection de la biodiversité.



Photo : DR

Sapeurs- pompiers



Les anciens Sapeurs-Pompiers réunis. Photo : DR

Bilan de l'année 2023

Cette année 2023 le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay a réalisé plus de 400 interventions.

Notre bilan opérationnel se décompose à :

- 80 % d'interventions de secours à personnes.
- 5 % de secours routiers et désincarcérations
- 10 % de feux de bâtiments, maisons, de forêt ou de plein air.
- 5 % d'opérations diverses.

Malgré nos activités professionnelles et nos obligations familiales nous nous efforçons toujours d'apporter une réponse opérationnelle de proximité indispensable dans nos territoires. Le Centre d'Incendie et de Secours de Loulay est composé de 30 Sapeurs-Pompiers Volontaires, 2 Officiers, de 13 Sous-Officiers, de 4 Caporaux et 11 Femmes et Hommes du Rang.

Transmission

Après plus de 36 années de service dont plus de 7 ans comme Chef de Centre je passe le commandement du Centre d'Incendie et de Secours à partir du 1 Janvier 2024 au Lieutenant Largeau Guillaume . Je sais qu'il a toutes les qualités ainsi que le sens du devoir et de l'engagement pour diriger le Centre .
A noter dans vos agendas : la passation de

commandement sera le samedi 27 Janvier 2024 à 11H00 devant notre caserne. Cette cérémonie est ouverte à tous .

Je remercie l'ensemble du personnel du Centre pour son engagement et sa disponibilité .

Je remercie l'ensemble des anciens Sapeurs-Pompiers du Centre qui m' ont honoré de leur présence le dimanche 21 Mai 2023 lors de la prise d'une des photos du calendrier, un moment fort en émotion et plein de bons souvenirs partagés .

Je remercie également l'amicale et l'ensemble des amicalistes pour l'organisation de cette deuxième belle brocante à Villeneuve la Comtesse avec déjà l'organisation de la prochaine en 2024.

Nous sommes toujours à la recherche de nouvelles recrues afin de pérenniser notre effectif ainsi que notre réponse opérationnelle. Au nom de tous les Sapeurs-Pompiers, je vous présente nos meilleurs vœux pour cette année 2024.

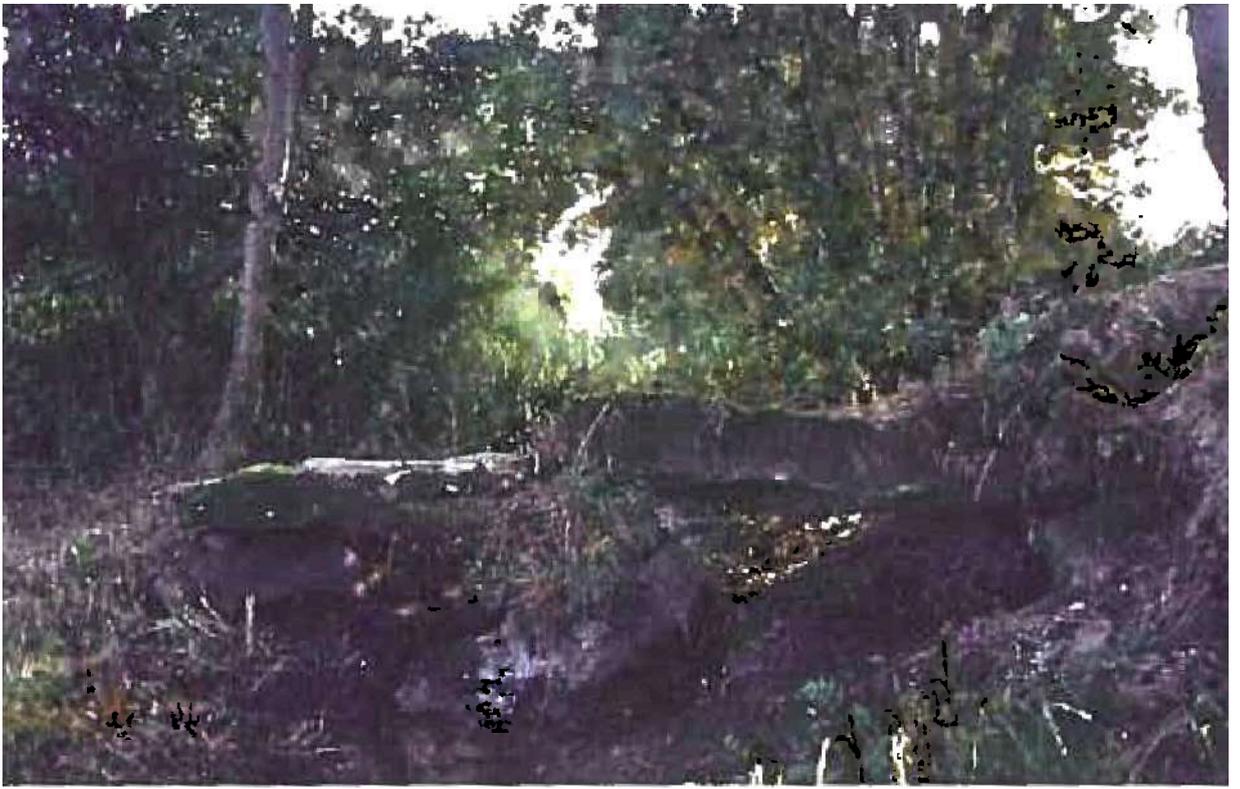
Lieutenant Martineau Jean-Charles,
8 Chef de Centre d'Incendie et de Secours de Loulay.



Remise de grade au Lieutenant Largeau, futur Chef de Centre de Loulay. Photo : DR

Si vous désirez
les aider,
achetez leur
calendrier 2024





Le pont romain à Malveau. Archives municipales.

Cette année, les journées européennes du patrimoine nous ont conduits à travailler autour du thème de la présence romaine sur la commune. Elle est discernable dès que l'on passe sur le chemin des romains à Malveau dont la dénomination nous interpelle. En faisant quelques recherches nous avons défini un itinéraire nous transportant le long de la Trézence, de l'ancien pont romain de Malveau à celui de Marnay, puis contournant la motte castrale, entrant dans le Petit Malveau, nous prendrions le chemin de La Verdonnière afin de découvrir la parcelle où devait s'élever une villa. Coupant à travers champs nous rejoindrions l'espace de Sauvaget où quelques mets romains, concoctés par Joël et Bruno, nous attendaient près d'une exposition. Le temps en a décidé autrement ! Le circuit fut parcouru en voiture et la dégustation faite à la salle polyvalente... Nous remercions sincèrement messieurs Perruchon, Abéché et Baillarguet, pour toutes les données figurant dans l'ouvrage « Histoire de Saint-Martin de la Coudre, des origines à nos jours ».

En 1844, l'abbé Lacurie, Secrétaire de la Société Archéologique de Saintes, expose, textes à l'appui, l'état des connaissances sur les Santons, peuplade venue s'installer près de l'océan au VIIème siècle avant J.-C.

Cette voie, embranchement de celle de Limonum (Limoge), suit les coteaux qui bornent à l'est le bassin de la Charente, passe au-dessus de Bussac, se rapproche du fleuve au Pontreau où se voyait, il y a peu d'années encore, un dolmen dont la table a été enlevée pour faire un perron chez un propriétaire voisin, gagne la Grand -Porte où des briques à rebord et des pans de murs annoncent une fabrique romaine. En cet endroit, un pont jeté sur le fleuve joignait les deux rives et offrait à travers la prairie une communication entre la Pommeraie et Dreux avec une autre voie. Les habitants affirment que, dans les basses eaux, on peut apercevoir encore dans la rivière les traces d'anciennes constructions que l'on croit être les piliers du pont, et que, dans la prairie on remarquait il y a peu d'années plusieurs points symétriquement échelonnés où l'herbe ne croissait pas, ce que l'on attribuait à des maçonneries à fleur de terre. La voie gagne St-Vaise, où se rencontre quantité de briques romaines, puis côtoyant le fleuve, elle gagne le coteau de Taillebourg où nous n'avons

rencontré jusqu'à présent aucun indice d'habitation romaine. De ce point, sous le nom de chemin de St. Jean, elle suit les coteaux qui courent au nord-est et arrive à Mazeray où des ruines romaines, des arcades souterraines qui semblent avoir appartenu à un aqueduc, annonceraient une villa splendide. Mazeray n'a point d'eau, et l'on sait que les Romains n'épargnaient rien pour s'en procurer. A Mazeray, la voie se distingue du chemin actuel sous le nom de chemin de la Princesse, elle descend le coteau à l'est de Beaufief, et se perd avant d'avoir franchi la Boutonne, un peu au-dessus de St-Jean-d'Angely. On la retrouve à Fontorbe, se dirigeant vers la forêt d'Essouvert, qu'elle traverse, longeant une tombelle et laissant à l'est des ruines romaines au hameau du Pouzat. **Elle passe au village de Malveau, la voie romaine**, commune de St-Martin-de-la-Coudre, où se rencontrent des ruines imposantes, de belles mosaïques, s'étendant sous toute la superficie du jardin du presbytère. A Bernay, nous avons perdu toute espèce de traces de la voie qui devait se prolonger dans le nord vers Frontenay, ou dans l'ouest, pour se rallier à la voie de Muron.

Voie de Varaize à St-Martin-de-la Coudre, n° 10

Cette voie d'autant plus importante qu'elle paraît mettre en communication les points fortifiés de la frontière, n'est presque plus reconnaissable à un kilomètre de Varaize. Elle passe à Vervant, et rien n'indique comment elle franchissait les divers bras de la Boutonne, si multipliés devant Antezant où elle se reconnaît, passe à la Chapelle-Bâton, à la Jarrie-Audouin et à Loulay, où se remarquent des ruines romaines ; de ce point elle se dirige dans l'ouest sur St-Martin-de-La-Coudre.

A la croisée des deux voies romaines reconnues par la société archéologique

Source : Bulletin monumental - Tome 10 - 1844- extraits

Des traces encore visibles :

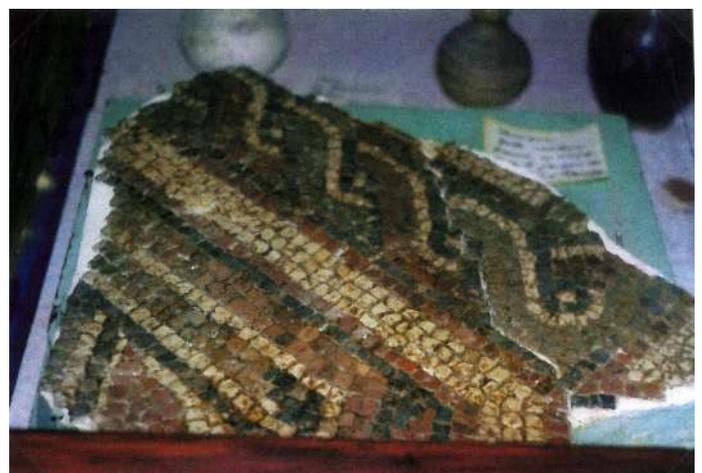
A Marnay, ce magnifique pont, vieux de plusieurs siècles, probablement de l'époque romaine, enjambe un ruisseau qui se jette dans la Trézence. Il se compose de deux monolithes qui reposent sur un troisième placé debout au milieu du ruisseau. - Rue de la Trézence. (Inventaire du patrimoine des Vals de Saintonge).

A Malveau, il a été trouvé une belle mosaïque, mais nul ne sait ce qu'elle est devenue. Le même auteur indique qu'au même lieu existaient, au siècle précédent, des vestiges d'un petit temple romain.

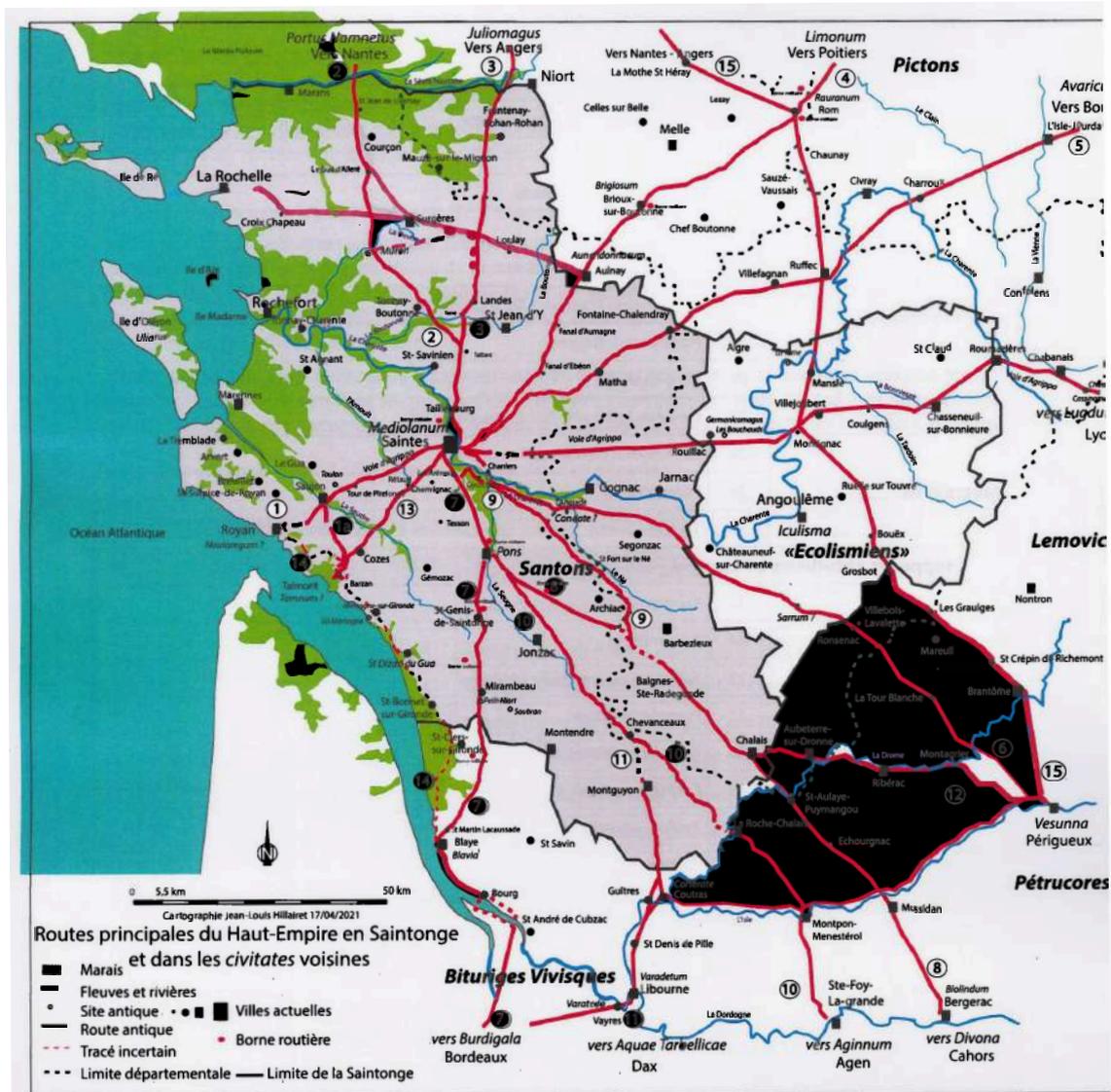


*Mosaïque des jeunes filles en bikini.
Archives municipales.*

Les plus anciens vestiges rencontrés sur la commune sont deux belles haches en pierre polie découvertes, dans les années 1990, lors de travaux faits à proximité et légèrement à gauche de la route reliant le Petit Malveau à La Verdonnière. Dans deux études réalisées au siècle dernier, l'abbé Lacurie fait de ce lieu un carrefour de voies santones. Il cite une voie de Mediolanum (Saintes) à Muro (Muron), puis Bernay, à propos de laquelle il écrit : « elle passe au village de Malveau, commune de Saint Martin de la Coudre, où se rencontrent des ruines imposantes, de belles mosaïques, un édicule, des monnaies impériales ; enfin elle arrive à Bernay, où existe une immense mosaïque s'étendant sur toute la superficie du jardin du presbytère. »



Fragment de la frise de la mosaïque découverte vers 1840, dans le jardin du presbytère de Bernay. Collection municipale.



Carte de la Saintonge antique, tracés en rouge, les voies principales. (J-L Hillairet).

En outre, il indique une voie de Varaize à St-Martin-de-la-Coudre et Bernay, par Loulay et une autre de Saint-Julien-de-l'Escap à Bernay-Saint-Martin par Lozay, les deux se rejoignant en un trajet commun vers Muro. Mais que sont donc devenues les ruines imposantes et les mosaïques romaines de Malveau et Bernay découvertes à peu près en même temps vers 1840 et signalées les unes et les autres, par les chercheurs Lesson et Lacurie !

Le castrum féodal de Malveau reposait lui-même sur des fondements de constructions romaines; des médailles de bronze, des Donatiens entre autres, y ont été déterrés. Les auges en pierre, avec ossements, ne sont pas rares. Mais le principal vestige de l'époque romaine est indiscutablement la voie de Saintes à Angers qui, sur les communes voisines, a donné leur nom à la chaussée de Saint-Félix et à la Chaussée de Marsais et, sur Saint-Martin, au Chemin des Romains. En effet, à 30 mètres du chemin moderne, on a récemment découvert,





Emplacement de la villa romaine. Archives municipales.

en défrichant un bois, et à un mètre sous le sol, une chaussée de 4 mètres de largeur sur une longueur de 200 mètres, composée de larges pavés reposant sur un ciment d'une extrême dureté. Le pavage de cette chaussée fut visible, à certains endroits, jusqu'en 1968, date du remembrement. A gauche et à une centaine de mètres de la voie, s'élève l'énorme tumulus de Malveau, d'une hauteur verticale de 12 mètres et de 180 mètres de circonférence à la base inférieure (en 1840). Dans le pré qui avoisine la butte, on a trouvé, enfoui, un cheval tout harnaché. Plus loin a existé une villa dont quelques débris jonchent le sol.

Au début de l'après-midi l'équipe de bénévoles s'est retrouvée pour préparer la découverte de la présence romaine dans notre village. Certains présentaient les photographies et documents explicatifs sur des panneaux, pendant que d'autres aménageaient l'espace dédié à la dégustation de plats romains qui sera donnée en fin de journée. Chacun jetait de temps en temps un regard vers le ciel, qui s'assombrissait de plus en plus. Mais l'envie, de faire partager les éléments de la présence romaine, était plus forte, l'installation prenait forme. Quand soudain, le déluge annula en quelques secondes les efforts des organisateurs. Bruno et Joël sauvèrent le repas en décidant que l'on se retrouverait à la salle polyvalente, pendant que la maire et Damien tentaient le tout pour le tout pour sauver les documents

plastifiés. Malgré le temps maussade, des habitants attendaient au point de rendez-vous pour le départ de la balade. Une habitante s'était habillée en romaine et avait préparé un texte sur la vie des femmes pendant la Rome antique. Mais la promenade prévue fut écourtée. Nous nous retrouvâmes à la salle polyvalente où une dizaine de convives dégustèrent la salade à l'hypotrimma (la recette se trouve en page 19) et une recette de lentilles d'Apicius. Le tout arrosé de la boisson favorite de l'époque : le vin d'hypocras. Apicius est né en 25 avant JC, et meurt en 37 après JC, il était le chef cuisinier de l'empereur Tibère. La soirée se termina dans la bonne humeur après un après-midi de découvertes.



Un des plat de l'époque romaine proposé pour le dîner. Photo DR.

Halloween



Le samedi 28 octobre 2023, l'association « les gens d'ici » a proposé une animation sur le thème de Halloween ; peinture de masques en carton, fabrication de petites guirlandes, décoration d'arbres d'Halloween (branchage fixé sur un socle et décoré de petits sujets), et décoration de citrouilles, en l'occurrence des melons d'eau, à creuser et/ou à peindre. Une distribution de flyers a été faite à l'école 15 jours auparavant. Des tables étaient disposées dans la salle, recouvertes de nappes en papier, le matériel (feutres, peinture, colle, perles, petite décoration) posé dessus avec des confiseries. Les 10 enfants venus ont pleinement profité, avec leurs mamans, de ce moment partagé et sont partis heureux avec leurs jolies créations.



Atelier de Noël



L'atelier de Noël proposé par les bénévoles de la bibliothèque s'est déroulé dans la bonne humeur et avec beaucoup de sérieux. Les enfants ont créé des décorations de Noël qui seront, il n'y a pas de doute sur la table familiale pour le réveillon. C'est avec attention que Sylvie, Joëlle, Amandine, sans oublier Karel ont aidé les mains enfantines à mettre en place, ou coller, les morceaux de bois, les boules, et les petits objets pour fabriquer un sapin ou une couronne. L'atelier s'est déroulé pendant, l'après-midi du 16 décembre. Pour donner des forces à nos créateurs, un goûter était offert aux gourmands. Un grand merci à l'équipe de la bibliothèque, qui avec Karel, on fait partager le plaisir de la création.



Mémoire

Message de Sébastien Lecornu,
Ministre des Armées,
et Patricia Mirallès,
Secrétaire d'État auprès du
ministre des Armées,
Chargée des Anciens Combatants
et de la mémoire.

Le 11 novembre 2023

C'est le 11 novembre 1940, quand, dans le désarroi des consciences, les lycéens et les étudiants de Paris font de la flamme un symbole de résistance. Quand chez nos compatriotes alsaciens et mosellans, coupés de leur Patrie, la résistance s'organise.

C'est le 11 novembre 1943, quand les résistants de l'Ain devançant la Libération en défilant dans Oyonnax.

C'est aussi le 11 novembre 1944, quand le France retrouve le droit de célébrer la victoire.

Alors, face aux noms inscrits sur les monuments devant lesquels nous sommes rassemblés, nous nous souvenons de tous les morts pour la France qui trouvent le repos dans nos mémoires reconnaissantes. Nous nous souvenons de ceux de 14, de ceux de 40 et 44, de ceux de 1954 et 1962, de ceux de 1983 ou de 2008 et de tous les autres. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et sergent-chef Nicolas Mazier, tous trois morts pour la France en 2023.

Le 11 novembre est dédié à tous ceux qui sont tombés pour défendre notre Nation, notre liberté, nos valeurs, sur notre sol comme en opération extérieure.

Ils ont des droits sur nous, comme nous avons des devoirs à leur égard. Alors portons lucidement leur héritage. Car c'est en honorant leur sacrifice que se construit l'avenir de notre Nation, sans jamais douter de notre capacité à nous relever des plus grands périls.

Et portons fièrement le Bleuet de France, cette fleur dont l'éclosion ramenait la vie sur la terre déchirée des champs de bataille, qui désormais honore les morts et soutient ceux qui restent.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer :

Vive la République !

Et vive la France !

Violence faites aux femmes

CES ACTES SONT INTERDITS ET PUNIS PAR LA LOI.

Qui est concerné ?

Toute personne, mineure ou majeure, victime ou témoin : Oui, sur notre commune également.

Parler des violences

Que les faits soient anciens ou récents, IL FAUT EN PARLER à une personne en qui vous avez confiance, à une ou un professionnel (médecin, assistante sociale, avocat) ou à une association spécialisée dans la lutte contre le viol et les violences faites aux femmes qui vous accompagneront.

Le **3919**, numéro national dédié est à votre disposition pour vous écouter et vous guider.

SIGNALEZ les faits à la police et à la gendarmerie. Vous ferez l'objet d'une attention particulière. Des dispositifs d'accueil, d'aide aux victimes ont mis en place sur le canton : intervenantes sociales, psychologues. Une gendarme spécialisée également.

En cas d'urgence, **appelez le 17 ou le 112.**

Il existe différentes formes de violences

Mais qu'elles soient Sexuelles, Sexistes, Conjugales

Ces actes et ces attitudes sont INTERDITS ET PUNIS par la loi :

Une personne vous impose des sifflements, des gestes et/ou des bruits obscènes, par exemple en suggérant ou en imitant un acte sexuel.



Une personne fait des commentaires dégradants sur votre physique ou vos tenues vestimentaires.

Une personne vous poursuit de manière insistante dans la rue.

Par ces comportements et/ou ces paroles, l'auteur crée une situation intimidante, hostile ou offensante et porte atteinte à votre dignité, votre droit à la sécurité et à circuler librement.

Vous n'êtes pas responsable : aucune tenue, aucune attitude, aucun lieu ne justifie un tel comportement de la part de l'auteur des faits. Vous pouvez dire non, signaler votre refus face à ces comportements avec fermeté.

Vous avez des droits, quelle que soit votre situation : mariée, en concubinage, liée par un PACS, séparée, divorcée.

Les formes des violences sont multiples et peuvent coexister. Leurs manifestations sont les suivantes : physiques, verbales, psychologiques, sexuelles, matérielles, économiques, au moyen de confiscation de documents.

L'auteur des violences est lui-même en grande difficulté. Il a besoin d'aide lui aussi. L'indifférence serait la pire réponse de l'environnement. Alors en tant que témoin ne faisons pas l'autruche, le 3919 c'est pour nous aussi.

Madame la Sous-Préfète est missionnée sur ce dossier pour le département.

Lecture



C'est l'histoire de Tohru Honda une lycéenne de 16 ans qui vit seule sous une tente après la mort de sa mère. Sans le savoir, elle s'est installée sur la propriété de la famille Sôma. Lorsqu'elle explore les alentours, elle voit une maison et y entre. Elle y rencontre Yuki et Shiguré. Ayant appris qu'elle vivait sous une tente, ils lui proposent de loger chez eux en échange de tâches ménagères. Tohru accepte et commence alors à vivre avec Yuki, Kyô et Shiguré.

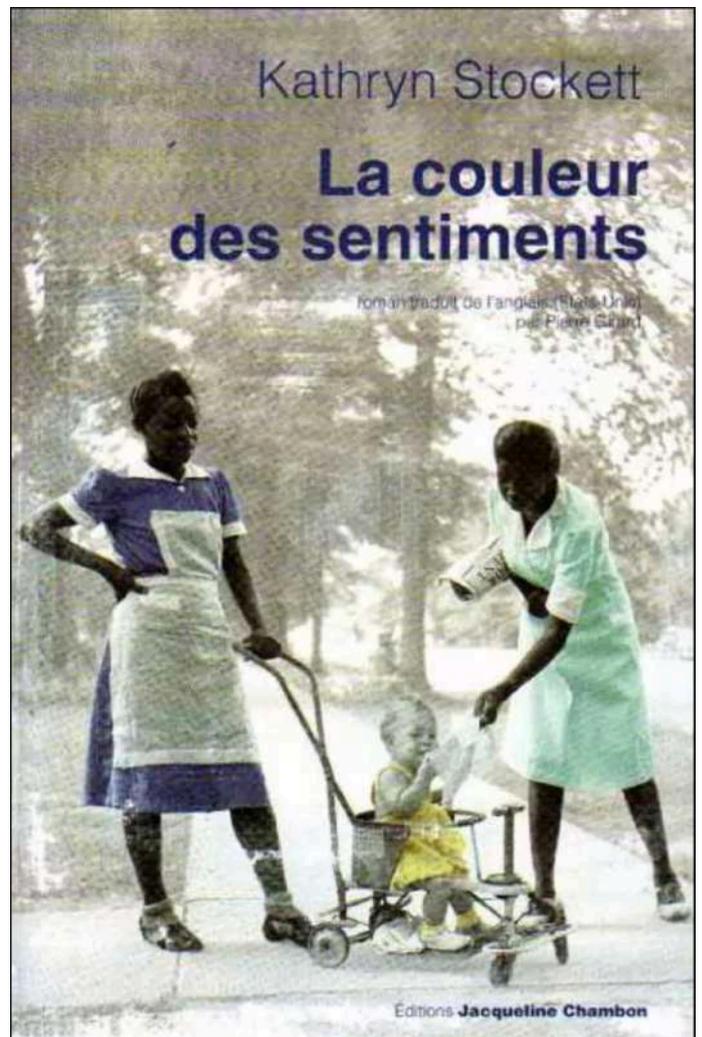
Je recommande ce manga car la lecture est assez facile, j'avais du mal à m'arrêter, je voulais connaître la suite. Chaque chapitre se penche sur un des personnages, je me suis très vite attachée à chacun d'entre eux. J'ai trouvé qu'il y avait de beaux messages qu'ils soient tristes ou joyeux sur l'amitié et la famille etc.

Amandine 18

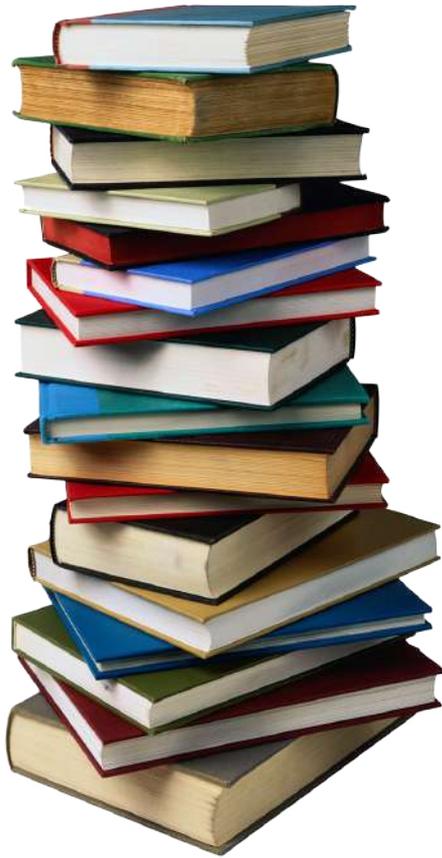
Dès que j'ai aperçu la couverture de ce roman, sa lecture m'est apparue évidente. Cette illustration me ramenait inconsciemment à ma petite enfance, ayant moi-même été élevée par une "nurse" alors que nous vivions en Afrique anglaise. Elle s'appelait Nanny et j'ai toujours le souvenir de son prénom. Cette période dont je n'ai que très peu de souvenirs est restée mystérieuse...

Ce roman de 526 pages se lit avec beaucoup de fluidité, les actions et intrigues se succédant et alimentant notre envie d'aller plus loin. Il se situe aux États-Unis dans les années 1960, où les lois raciales font toujours autorité. Il traite de l'objet de l'attachement entre la personne qui élève un enfant qui n'est pas le sien et cet enfant, il traite de l'incompréhension de cet enfant devenu grande et qui s'acharne à trouver des réponses, quitte à déranger l'ordre établi, la règle qui institue la supériorité du blanc. Au fil de la lecture, des destins changent et s'unissent simplement pour faire changer les choses et malgré les risques encourus. Cette fresque décrit des faits réels relatés dans le secret.

Annie



Recette



**De nouveaux livres
récemment choisis par
les bénévoles, vous
attendent à la
bibliothèque.**

**La bibliothèque est ouverte :
Mercredi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 16h à 18h**

L'inscription est gratuite.



Salade à l'hypotrimma

De Apicius, cuisinier de l'empereur Tibère.

Ingrédients :

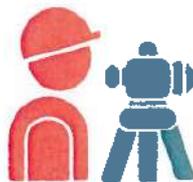
- laitue, roquettes cresson...
- Fromage frais fermier, type brousse
- Miel
- Vinaigre
- Quelques gouttes de nuoc-mâm
- Huile d'olive
- Vin blanc sec
- Vin cuit (type Porto)
- Poivre
- Livèche sèche ou feuilles de céleri
- Menthe sèche
- Pignons grillés
- Raisins secs
- Dattes dénoyautées et coupées en deux

Dans un saladier, écrasez le fromage frais, incorporez le miel, ajoutez l'huile, le vinaigre, les vins et le nuoc-mâm. Bien mélanger.

Pilez la menthe et la livèche ensemble, puis les ajoutez au mélange précédent. Donnez quelques tours de poivre du moulin.

Disposez la salade dans les assiettes, ajoutez le mélange fromage/aromates, et enfin les raisins et les dattes.

Servir bien frais.



Chère Madame, Cher Monsieur,

Afin de sécuriser les conduites de transport d'eau potable en cas de travaux à proximité, Eau17 fait réaliser un levé par un géomètre pour améliorer la connaissance du patrimoine du service public de l'eau et disposer d'un positionnement très précis.

Durant cette période, aucune perturbation n'est prévue pour la circulation automobile, cyclable ou piétonne. Dans votre rue, l'entreprise GST interviendra en surface pour repérer la conduite et les équipements associés.



Il est possible que la conduite passe dans des parcelles privées. Si vous êtes concerné, le géomètre pourra prendre contact avec vous lors de son intervention sur le terrain ou par courrier.

Avant toute intervention en partie privative, il vous présentera une autorisation d'intervention établie au nom d'Eau 17.

Nous restons à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires et profitons de ce courrier pour vous prier de nous excuser des gênes occasionnées par cette intervention. En cas de problème rencontré, nous vous invitons à contacter **Eau 17**.

Vous remerciant de votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

Christophe SUEUR
Président d'Eau 17



Scène ouverte

: descendre de la scène et faire un cercle pour écouter de façon plus intime les prestations. Le premier pas, comme le racontait la chanson, est difficile, mais une fois sur scène ou engagé par la voix et l'intention, à côté ou loin du public, tout se cale et l'on peut se sentir comme transporté sur un tapis volant ouvrant de nouveaux espaces de créations et de relations avec le public ou simplement avec les habitants, nos voisins.



Fabienne interprétant un de ses contes. Photos : DR

Une nouvelle scène ouverte s'est déroulée le 22 octobre. Nous avons eu peu de public pour applaudir les quelques participantes, pourtant de qualité. Fabienne nous a raconté tout en les jouant, trois contes pour tous publics. Les poèmes de Prisca ont ému la petite assemblée par leur originalité et par la douceur de la voix de son auteure.

Tout le monde peut monter sur scène, dans une scène ouverte, de là, elle tire son originalité. De façon spontanée, deux habitantes de Bernay-Saint-Martin ont entamé des chansons anciennes, traditionnelles et des histoires lointaines. Ces moments de partage qu'ils soient chantés, qu'ils soient fredonnés ou racontés ont réjoui l'assistance. Une des chanteuses a retrouvé au fond de sa mémoire un conte régional, dont une partie était déclamée en patois.

Bien que ce ne fût pas un succès manifeste, au point de vue du nombre de spectateurs, les interventions de chacune étaient de belle qualité. Une nouvelle fois, les femmes n'ont pas eu peur, elles sont venues simplement sans préjugé et elles ont eu le cœur de communiquer leur joie de vivre parfois leurs peines et leur imaginaire. Être sous les lumières, c'est évident pour personne, cela a permis de déclencher une nouvelle posture pour nos scènes ouvertes



Prisca lisant un de ses poèmes. Photos : DR

Beauté

Coiffure itinérante

Ludivine met à disposition des habitants dans les petites communes un savoir-faire sympathique et professionnel.

Êtes-vous déjà passé le mardi par la Grande Rue de Bernay-Saint-Martin ? Avez-vous remarqué un camion blanc de type camping car ? Ce véhicule stationne tous les mardis, du matin jusqu'en début d'après midi, sur la place du marché près de la bibliothèque municipale.

Un mardi en fin de matinée, revenant d'un cours de qi gong que je donnais dans la salle polyvalente, je me suis attardée devant ce véhicule et j'ai rencontré Ludivine F. J'ai eu le plaisir de faire la connaissance d'une personne souriante et atypique.

Ancienne résidente de Bernay, Ludivine a longtemps travaillé à Saint-Jean d'Angély dans un salon de coiffure réputé. Elle a derrière elle de nombreuses heures et un grand savoir-faire en matière de coupe de cheveux, de soins des cheveux et d'onglerie. Depuis peu, son talent et son expérience lui ont permis de se libérer de son employeur pour se mettre à son compte.



Photo : DR

Elle pensait au départ ouvrir un nouveau salon avec une amie qui aurait été son associée. Mais celle-ci a dû abandonner ce projet commun pour des raisons de santé. Ludivine n'a pas pour autant baissé les bras, elle a pris ses ailes et a courageusement monté sa propre affaire.

Le camion a été rénové, chouchouté par Ludivine et son mari, il est lumineux et accueillant (de quoi oublier les tristes couleurs de l'hiver pluvieux). Bac à shampoing, fauteuils confortables, miroirs, appareil pour les permanentes, rien ne manque !



Photo : DR

Passionnée de moto, Ludivine aime sillonner la région avec son véhicule, pour elle c'est une liberté de pouvoir se déplacer.

À l'intérieur, son véhicule est équipé d'un dispositif moderne et sophistiqué qui offre un confort parfaitement adapté comme dans un vrai salon. "Il a tous les avantages d'un salon de coiffure traditionnel et en plus, il m'offre la liberté de me déplacer." affirme Ludivine F. qui aime les voyages" J'ai vraiment tout ce qu'il faut pour effectuer mon travail de coiffure et d'onglerie, les mèches, les couleurs, les permanentes.

Ludivine fonctionne sur rendez-vous, à Bernay c'est le mardi même très tôt (06 11 28 47 86), il y a aussi des coiffures spontanées pour les hommes, les femmes ou les enfants : "Lorsque des passants s'arrêtent et qu'il y a un créneau !" ajoute la femme aux ciseaux dorés. Dans l'après-midi, Ludivine continue sa tournée en allant coiffer les personnes qui ont réservé à L'HEPAD de Bernay.



**RÉNOV'
INFO
SERVICE**

avec



**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat

**PERDUS DANS
VOS TRAVAUX
DE RÉNOVATION ?**

AVANT DE VOUS ENGAGER

PROFITEZ DES CONSEILS NEUTRES ET GRATUITS

DE VOTRE SERVICE PUBLIC LOCAL

RÉNOV' INFO SERVICE

- **CONSEIL PAR TÉLÉPHONE**
- **PERMANENCES GRATUITES À SAINT-JEAN D'ANGELY**

Contactez votre service public local :

- Appelez au **05 46 07 51 99**
- de **9h00 à 12h30** du lundi au vendredi
- En ligne sur : **www.renov-info-service.fr**



Conseils techniques

Aides financières

Accompagnement
aux travaux





Numéros utiles

ECOLE	05.46.33.86.66
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE	05.46.33.36.13
AGENCE POSTALE	05.46.33.83.40
MEDECIN	
<i>Dr AUCHER Christophe - Parançaÿ</i>	05.46.33.83.46
INFIRMIERS	
<i>Cabinet BAROTIN-LIRAND-KAPUSTIK</i>	05.46.33.97.56
OSTEOPATHE	
<i>Cabinet Marion Moindreau</i>	09.81.23.72.51
URGENCES	
SAMU	15
POLICE SECOURS	17
POMPIERS	18
ALLO ENFANCE MALTRAITEE	119
CENTRE ANTIPOISON	05.56.96.40.80
ALLO TAXI	06.15.97.18.51

MAIRIE DE BERNAY-SAINT-MARTIN

46 Grande Rue

17330 Bernay-Saint-Martin

Tél: 05.46.33.83.10

Fax : 05.46.33.83.76

E.mail : mairie@bernaysaintmartin.fr

Site: www.bernay--st-martin.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Mardi, Jeudi, Vendredi de 14h à 18h

